

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 147 (2002)
Heft: 1

Artikel: L'échec des réformes militaires aux XVIIe-XVIIIe siècles... : Une cause de l'effondrement de l'ancienne Confédération? 2e partie
Autor: Streit, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346217>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'échec des réformes militaires aux XVII^e-XVIII^e siècles...

Une cause de l'effondrement de l'ancienne Confédération? (2)

Neuenegg et le Grauholz sont des lieux d'affrontement entre le modèle de l'armée révolutionnaire et celui des milices. Le comportement de ces dernières a été sévèrement jugé; commandement défaillant, désorganisation, indiscipline, telles auraient été quelques-unes des tares de ces troupes qui, pourtant, faisaient l'admiration des voyageurs étrangers au XVIII^e siècle. Comment en est-on arrivé là, alors que des réformes militaires sont encore entreprises en Suisse au XVIII^e siècle, qu'il y a, dans la seconde moitié du siècle, apparition de sociétés militaires et tentative d'organisation d'un appareil administratif nécessaire à la mise sur pied, comme c'est le cas ailleurs en Europe, d'armées comparables à celle de Frédéric II?¹

■ Cap Pierre Streit

Les mythes

«Les Suisses d'aujourd'hui ne sont plus les hommes du XIV^e siècle», c'est en ces termes que Bonaparte décrit les Suisses à la veille de l'invasion de 1798. C'est bien dans ce contexte qu'il faut comprendre le mythe du soldat suisse qu'entretient en Europe la tradition du service étranger. Ce mythe s'inscrit, au XVIII^e siècle, dans la recherche d'une identité et d'une unité entre Suisses, et incarne les vertus guerrières de la Suisse à l'époque où elle était encore unie (contre les Habsbourg) et point séparée par la Réforme.

En 1714, l'historien suisse Abraham Ruchat considère encore les troupes suisses comme

«les meilleures troupes d'infanterie qu'on ait en Europe», alors que l'historien suisse Johann Georg Altmann constate en 1730: «Si les Suisses étaient bien unis, aucune puissance humaine ne pourrait les subjuguier.» Autant d'opinions qui s'appliquent au XIV^e siècle, mais plus au XVIII^e siècle, au moment où l'utilité, voire la valeur des troupes suisses au service de France sont même mises en question.

Le mythe est aussi véhiculé par les voyageurs étrangers qui visitent la Suisse, comme François Robert ou Edward Gibbon. Celui-ci s'émerveille devant le système de milice qu'il connaît bien (étant lui-même capitaine dans la milice anglaise), alors que François Robert relève en 1789 que «l'arsenal de Berne est un des mieux fournis de l'Europe, et contient

des armes pour soixante mille hommes.» Une remarque qui n'échappera pas à Bonaparte².

Pour autant, le fait que les arsenaux de Berne ou de Soleure soient bien fournis ne peut masquer une réalité que les officiers membres des sociétés militaires se chargent de révéler à la fin du XVIII^e siècle, sous forme de rapports sur l'état militaire du «Corps helvétique», l'état d'impréparation de la plupart des milices cantonales à la veille de 1798, particulièrement dans le domaine des «armes savantes» ou de la cavalerie. Les sociétés militaires, en premier lieu celles de Berne et de Zurich, sont alors autant de lieux de réflexion qui tentent de pallier les déficiences de l'instruction militaire telle que les autorités la conçoivent, notamment par l'élaboration de cartes, de règlements ou de manuels³.

¹ Première partie voir RMS, décembre 2001.

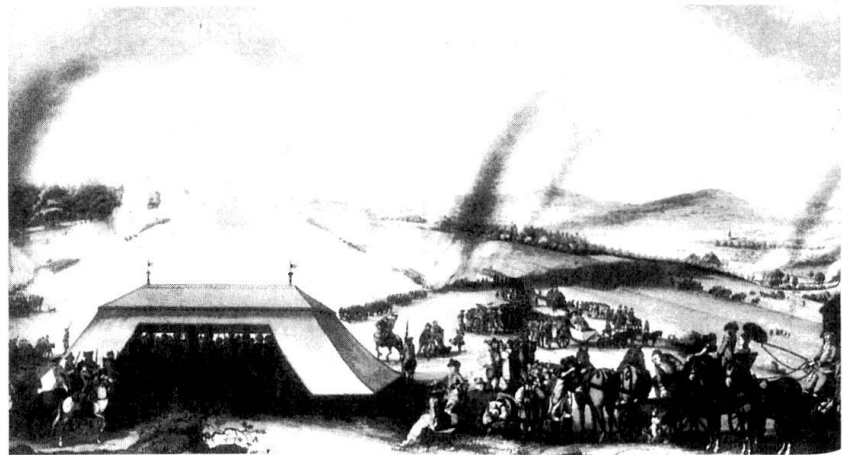
² Lors de la chute de Berne en 1798, 30000 fusils et plus de 500 canons tombent aux mains des Français.

³ Tel le règlement Unterricht und Instruktion für die Berner'sche Bataillons-Artillerie de 1795, élaboré par des membres de la Société militaire bernoise.

L'importance des sociétés militaires

Les sociétés militaires se développent en fait dans le cadre du vaste mouvement intellectuel (physiocratie) qui touche aussi la Confédération dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. La Société helvétique est ainsi créée dans les années 1760-1761, alors que la Société militaire helvétique (1779) réunit des officiers de tous les cantons suisses, que l'on retrouve dans les «conseils de guerre» fédéraux ou dans les sociétés militaires cantonales⁴. C'est ainsi que, dans le cadre de la Société militaire de Berne, est établi dans les années 1778 un «Etat militaire du Corps helvétique» qui traduit les différences de préparation militaire existant entre cantons.

Les sociétés militaires jouent donc un rôle important; c'est ainsi que la Société militaire de Zurich, une association privée zurichoise, prend l'initiative d'organiser en 1786 des manœuvres militaires avec des miliciens volontaires issus des campagnes. Que ce soit à Zurich ou à Berne, les autorités militaires officielles n'organisent aucun exercice combiné, aucune manœuvre, si ce n'est les «revues» que certains cantons envisagent même de supprimer⁵.



Manœuvres militaires organisées par la Société militaire de Zurich, près de Wallisellen, en 1786.

Au sein de ces sociétés, certains officiers jouent un rôle de premier plan, voire avant-gardiste, en proposant la mise sur pied de camps d'exercice annuels⁶. La principale puissance militaire de la Confédération, la République de Berne, dispose ainsi dès 1767, d'après un rapport du général Scipion Lentulus, d'un état de ses propres forces armées, commandé par les autorités bernoises à un officier qui, jusqu'en 1763, a combattu dans les rangs prussiens. Membre de la Société helvétique, Lentulus y formule plusieurs propositions et remarques qui privilégient l'efficacité des troupes sur les a priori sociaux. Ainsi propose-il d'intégrer les propriétaires de chevaux, des paysans donc, dans les unités de cavalerie tout en dressant un bilan relatif

vement positif des milices bernoises, mais qui ne peut masquer des lacunes, telle l'absence d'un service de ravitaillement ou une instruction défectueuse, autant d'éléments qui expliqueront aussi l'effondrement de la principale puissance de la Confédération en 1798.

La chute de l'ancienne Confédération

La chute de l'ancienne Confédération a été interprétée de différentes façons; la défaite de Berne puis du reste de la Confédération en 1798 est encore sujette à de nombreuses controverses. En particulier, le déroulement de la bataille du Grauholz suscite toujours la discussion: cette défaite décisive est-elle due en définitive à la dé-

⁴ La Société militaire helvétique est l'ancêtre de la Société suisse des officiers.

⁵ A l'instar de Schwytz, où l'on songe en 1731 à supprimer exercices et revues jugés trop onéreux.

⁶ Il s'agit là de l'une des propositions du général Scipion Lentulus visant à faire manœuvrer ensemble et annuellement deux bataillons d'infanterie, une compagnie de dragons et de l'artillerie. Comme il le souligne lui-même, «In Friedens-Zeiten, muss der Soldat gewöhnt werden, das Feuer der Canonen zu hören und das Ansprengen der Cavallerie ohne Zittern zu sehen» (BBB Mss Hist. Helv. III 39 (86), Denkschrift des Kriegsraths über Verbesserung im Militärwesens mit dem Gedanken darüber vom General Lentulus von 1767).

fection des seules milices bernoises? De même, le fait que Berne reste seule en ligne face aux Français et qu'elle ne bénéficie pas de l'appui des cinq cantons catholiques de Suisse centrale suggère plusieurs explications: volonté de défendre le cœur de la Confédération de la part de ces cantons, qui considèrent à un moment donné que la partie est perdue pour Berne?

Cet effondrement s'explique avant tout par la faillite, sur le plan confédéral, de toute tentative d'uniformisation et de centralisation politique et militaire, cela en raison de l'autonomie des cantons, (des Etats souverains), ainsi que du clivage confessionnel que la paix d'Aarau de 1712 n'a fait qu'accentuer. Si l'union a semblé possible pour un temps à la fin de la guerre de Trente ans, avec le défensif de Wyl, elle se heurte au blocage institutionnel qui marque le XVIII^e siècle, malgré l'émergence d'un certain sentiment national et des sociétés patriotiques, dont les sociétés militaires. En effet, une certaine conscience d'appartenance à un corps, le «Corps helvétique», ainsi dénommé par les puissances étrangères, existe néanmoins. Sinon, comment aurait-il pu survivre à l'invasion française de 1798?

Si la situation, sur le plan institutionnel, est bloquée au XVIII^e siècle, tel n'est toutefois pas le cas sur le plan économique, voire intellectuel.



Le blocage institutionnel n'est pas forcément dû au seul clivage confessionnel, puisque le défensif de Baden rassemble au XVIII^e siècle aussi bien des cantons catholiques (Lucerne notamment) que protestants. D'autres facteurs interviennent comme l'opposition entre les classes dirigeantes et les populations sujettes ou la perte de cohésion au sein des élites dirigeantes: Peter Ochs à Bâle, Frédéric-César de Laharpe dans le Pays de Vaud. Il y a donc une crise au sein même des classes dirigeantes, amplifiée par l'émergence de nouvelles élites avec, en particulier, le développement de la proto-industrie dans la région de Zurich.

Cette crise se conjugue au blocage institutionnel. En 1788, le président de la Société mili-

taire helvétique invoque quatre difficultés majeures à la réalisation d'une réforme militaire:

- l'incompréhension de cette réforme perçue comme l'abandon du système de milice;
- le processus de décision à la Diète;
- la résistance des autorités locales, relayées par celles des cantons;
- enfin, l'opposition de ces dernières à l'idée de devoir réorganiser leurs milices en un court laps de temps et selon des standards communs (solde, armement, instruction).

Ce sont des raisons qui, à un degré ou à un autre, interviennent dans toute réforme militaire de grande envergure, y compris la réforme actuelle de l'armée. Elles sont ici amplifiées par la structure politique de l'ancienne Confédération et l'absence d'une pensée militaire propre⁷.

La question de l'effondrement de l'ancienne Confédération a finalement suscité un débat historiographique, avec deux pôles. L'historien radical Dierauer attribue la responsabilité de l'effondrement de l'ancienne Confédération à elle-même, la France n'étant qu'un catalyseur, le tout dans une perspective privilégiant l'unicité de l'histoire suisse, de 1291 à 1848, avec, comme aboutissement, la Constitution fédérale. L'historien Rudolf Braun,

⁷ A l'exemple de Berne ou de Genève, les principaux Etats confédérés font imprimer dès le XVII^e siècle des règlements d'exercice sur le modèle français, hollandais ou prussien. C'est ainsi que le «Kriegs-Exercitium der bernerischen Land-Miliz» de 1759 s'inspire largement du règlement français de la même année.

Les forces armées de l'ancienne Confédération à la veille de l'invasion française (1798)⁸

Etat	Infanterie et chasseurs	Cavalerie et dragons	Artillerie	Divers	Total
Zurich	21 200	1526	2000		24726
Berne	46 290	950	900		48140
Lucerne	15200	182	182	416	15980
Uri	4100		100		4200
Schwytz	4200		300		4500
Unterwald	3800		100		3900
Zoug	3480		120		3600
Glaris	3600				3600
Bâle	5520	80	200		5800
Fribourg	6750	200	200		7150
Soleure	4350	240	100		4690
Schaffhouse	3750				3750
Appenzell	4960				4960
Total XIII cantons	127 200	3178	4202	416	134 996
Thurgovie	5600				5600
Prince-évêque de Bâle	8880		120		9000
Abbé de St-Gall	6000				6000
Ville de St-Gall	2240				2240
Ligues grises	26700				26700
Valais	9750		250		10000
Ville de Bienne	1900		120		2020
Neuchâtel et Valangin	5310	48			5358
Genève	4348	96	260	524	5228
La Neuveville	600				600
Total pays alliés et sujets	71 328	144	750	524	72 746
Total Corps helvétique	198 528	3322	4952	940	207 742

lui, met l'accent sur le fait que l'Ancien Régime aurait eu les forces de se maintenir, mais son opinion s'inscrit seulement dans une approche socio-économique qui élude toute dimension militaire⁹.

Or celle-ci est essentielle. Il n'est pas douteux que, sur le papier, les treize cantons et leurs alliés aient eu les forces nécessaires de s'opposer à l'invasion française. Sur le papier, le «Corps helvétique» aligne à la fin du XVIII^e siècle plus de

200000 hommes mobilisables, dont près de 50000 fournis par le seul canton de Berne.

Mais, pour ce faire, il aurait fallu que ces forces soient combinées et qu'elles aient un commandement unique, tel que le prévoyait le «défensional» de Baden¹⁰. Tel n'a pas été le cas en 1798, et les effectifs suisses réellement mis sur pied restent bien en deçà de ceux que la «levée en masse» de 1793 procure aux armées révo-

lutionnaires françaises. Ils le sont d'autant plus si les seules formations de l'élite, c'est-à-dire les formations les plus rapidement mobilisables et les mieux instruites, sont prises seules en considération.

Pourtant, si l'on considère les «défensionaux» de 1647 et 1668, les deux projets, à bien des égards, s'inscrivent dans le processus de «professionnalisation» des armées que connaît l'Europe dès la seconde moitié

⁸Sources: BBB Mss Hist. Helv. XI 135 (2), Etat militaire du canton de Berne et du Corps helvétique, fin du XVIII^e siècle (vers 1778); Eugen Rentsch, Beiträge zur Geschichte des Zürcher Wehrwesens im 18. Jahrhundert, Olten, 1940.

⁹Rudolf Braun: Le déclin de l'Ancien Régime en Suisse. Lausanne, Editions d'en bas, 1988.

¹⁰Avec l'institution d'un Conseil de guerre, doté de larges pouvoirs à la fois militaires et politiques, puisqu'il pouvait négocier avec l'étranger, recevoir ses représentants et conclure des traités de paix.

Les formations de l'élite (Auszug) de l'ancienne Confédération à la veille de l'invasion française (1798)¹¹

Etat	Formations rapidement mobilisables et engageables	Total
Zurich	Soit l'ensemble des formations d'alarme selon l'ordonnance militaire de 1770	10 450
Berne	Soit les bat d'élite, les cp gren, les bat indépendants, les chasseurs, les carabiniers, les dragons et les artilleurs	25 500
Lucerne	Soit l'élite de l'infanterie et le corps de chasseurs de Rothenbourg	8100
Bâle	Soit l'ensemble des milices	5800
Fribourg	Soit le premier piquet des compagnies d'infanterie	2000
Soleure	Soit le tiers de l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie	1890
Schaffhouse	Soit l'élite de l'infanterie et la cavalerie	1768
Thurgovie	Soit 8 compagnies franches	1600
Ville de St-Gall	Soit les 3 levées du défensional de Baden	600
Valais	Soit 10 compagnies d'élite	3500
Ville de Bienne	Soit les 3 levées du défensional de Baden	600
Genève	Soit la garnison permanente et l'artillerie	980
	Total Corps helvétique	62 788

du XVII^e siècle. De même, les sociétés militaires, à la fin du XVIII^e siècle, jouent un rôle avant-gardiste, en critiquant le fonctionnement de la Diète et son inertie, en jouant le rôle que l'on attend de toute société d'officiers dans une période de mutation.

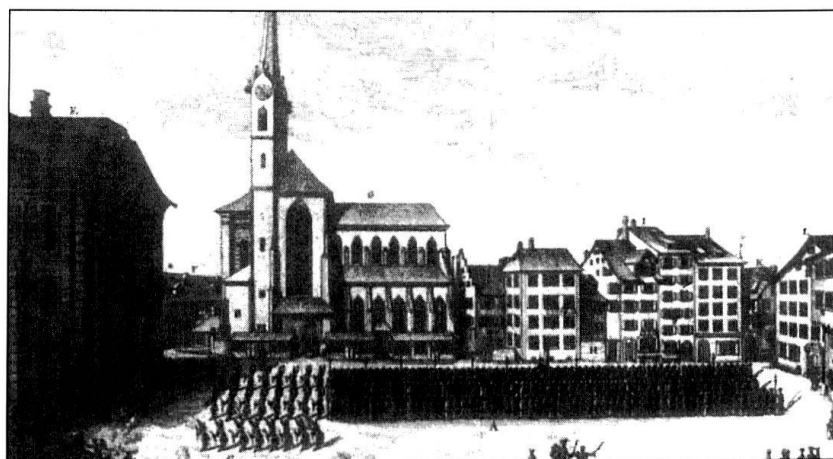
A elles seules, elles ne peuvent néanmoins combler les déficiences qui, au-delà de la Révolution helvétique, conduisent à une défaite militaire sans précédent dans l'histoire militaire suisse.

Il faut voir pourtant, dans les différentes initiatives prises par les sociétés militaires qui naissent à la fin de l'Ancien Régime,

les origines des grandes réformes du XIX^e siècle qui conduisent à la constitution d'une armée fédérale en Suisse, avec la Constitution de 1848. Tel nous semble être encore leur

rôle en Suisse, à l'heure où, dans la controverse, une nouvelle armée voit le jour.

P. S.



Exercice militaire à Zurich en 1759.

¹¹ Sources: BBB Mss Hist. Helv. XI 135 (2), Etat militaire du canton de Berne et du Corps helvétique, fin du XVIII^e siècle (vers 1778); Eugen Rentsch, Beiträge zur Geschichte des Zürcher Wehrwesens im 18. Jahrhundert, Olten, 1940.